

## Provisions 2019 pour risques et charges

---

### Délibération 2019-112

#### Exposé

Parmi les principes généraux de comptabilité, le principe de prudence implique de prévoir dans les charges de l'établissement, la passation de provisions destinées à couvrir les risques et charges que des événements, inhérents à l'activité de l'EPIC, survenus ou en cours rendent probables.

Pour pouvoir être constituée, la provision doit permettre de couvrir un risque précis quant à son objet, mais dont le montant et/ou la date de réalisation demeurent incertains, étant précisé que l'inscription d'une provision n'emporte pas acceptation de responsabilité par Eau de Paris.

Afin d'assurer la bonne prise en compte des risques et charges relevant d'une provision, un recensement annuel est mené. Il permet de distinguer les types de dossiers suivants, qui requièrent la passation de provisions :

#### 1. Compte 151 - Provisions pour litiges :

##### **Contentieux avec recours à un avocat (hors personnel) :**

Il s'agit de contentieux pour lesquels Eau de Paris a sollicité le recours à un avocat, que le contentieux soit d'ores et déjà introduit devant une juridiction ou qu'il soit encore en phase amiable, et qui présentent un risque sérieux d'emporter la responsabilité d'Eau de Paris.

Le montant des provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élevait à 564 065 €.

Il est proposé de reprendre quatre provisions qui seront, par voie de conséquence, réaffectées dans la partie recettes du budget, pour un total de 149 815 €, les risques étant soldés suite à un jugement ou un abandon de contentieux.

Il y a lieu de constituer trois nouvelles dotations au titre des affaires suivantes pour un total de 379 800 € :

- Deux cas correspondant à des litiges concernant la facturation de l'eau ;
- Un cas sur un litige de facturation consécutif à une fuite sur un branchement de secours incendie.

Au total, les provisions avec recours à un avocat s'élèvent à fin 2019 à 794 050 €, soit le montant au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (564 065 €) diminué du montant repris au budget sur 2019 (149 815 €) et augmenté du montant doté pour nouvelles provisions au budget sur 2019 (379 800 €).

##### **Contentieux pour dégâts des eaux :**

Ces contentieux sont liés aux sinistres pouvant affecter le réseau de distribution (dégâts des eaux suite à des fuites sur le réseau).

Le montant des provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élevait à 565 000 €.

Il est proposé :

- De reprendre une provision qui sera, par voie de conséquence, réaffectée dans la partie recettes du budget, pour un total de 15 000 € ;
- De constituer sept provisions d'un total de 347 000 € pour des dégâts survenus au cours de l'année 2019.

Le total des provisions liées à des contentieux pour dégâts des eaux s'élève à 897 000 € à fin 2019.

### **Provisions pour dommages aux biens**

Le montant des provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élevait à 150 000 €.

Il correspond à deux sinistres survenus au cours de l'année 2017, l'un portant sur l'immeuble dit Wallace dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, l'autre sur les installations de l'usine d'Austerlitz. L'évaluation des risques encourus par Eau de Paris n'ayant pas changé, il n'y a pas lieu de réviser le montant des provisions constituées qui correspond aux franchises d'assurance.

### **Provisions pour risques portant sur des frais de personnel :**

Cette ligne vise à couvrir le risque financier relatif aux contentieux de personnels introduits devant une juridiction.

Le montant des provisions constituées à cet effet s'élève à 950 020 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Sur ces contentieux, 651 630 € de provisions seront repris en 2019, les risques étant soldés pour un certain nombre de dossiers et une nouvelle provision de 258 450 € est constituée suite à l'ouverture de nouveaux dossiers de contentieux.

Il en résulte au total un montant de 556 840 € à fin 2019.

## **2. Compte 153 – Provisions pour pensions et obligations similaires :**

### **Indemnités de fin de carrière**

Les évaluations des risques de versement d'indemnités de fin de carrière doivent donner lieu à provisions comptables, calculées sur la base des indemnités conventionnelles de départ à la retraite, libre choix étant laissé à l'entreprise de provisionner pour tous ses salariés ou seulement pour les plus âgés d'entre eux.

Le montant de la provision constituée en 2011, au titre des indemnités de départ à la retraite s'élevait à 5 045 770 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Son actualisation au titre de l'exercice 2019 s'élève à 224 984 € qu'il est proposé de constater en dotations aux provisions.

### **Abondement Compte Epagne Temps (CET)**

Eau de Paris accorde un abondement aux jours posés par les salariés en CET. Contrairement aux jours posés en CET, ces jours ne sont dus que dans l'hypothèse où le salarié prend sa retraite à Eau de Paris. En raison de ce caractère aléatoire, l'abondement CET ne constitue pas une charge à payer mais une provision.

Le montant de la provision, constituée en 2016 à ce titre, s'élevait à 1 176 350,50 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Son actualisation, au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 141 695 €. Elle entraîne une reprise de provisions de 34 675 €.

#### **Compte 157 - Provisions pour gros entretien :**

##### **Travaux de curage**

Depuis l'exercice 2014, Eau de Paris constitue des provisions au titre de travaux de curage, réalisés périodiquement sur des ouvrages de stockage d'eau brute, qui ont pour objet de maintenir les ouvrages en bon état de fonctionnement sans prolonger leur durée de vie. Ces provisions sont assises sur un programme pluriannuel de travaux. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les provisions constituées à ce titre s'élevaient à 4 965 000 €.

Les travaux de ce type, effectués en 2019 s'élèvent à 430 000 € aussi des reprises de provision peuvent être effectuées à ce montant. Il est proposé de constituer une dotation de 425 000 € au titre de la poursuite du programme annuel de travaux.

##### **Renouvellement des charbons actifs en grain**

Depuis l'exercice 2014, Eau de Paris constitue des provisions au titre des renouvellements périodiques de charbon actifs en grain. Ces provisions sont assises sur un programme pluriannuel de travaux. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les provisions constituées à ce titre s'élevaient à 3 338 605 €.

Il est proposé de reprendre 495 000 € au titre des renouvellements qui ont été réalisés en 2019 et de constituer une dotation de 812 000 € au titre de la poursuite du programme pluriannuel de travaux.

#### **Compte 158 – Autres provisions pour risques et charges**

A la demande de l'Agent comptable, le risque de dépréciation des créances clients (impayés) doit s'ajouter aux provisions déjà constituées par Eau de Paris pour les risques et contentieux. Le calcul de la provision s'effectue statistiquement en fonction de l'ancienneté des créances et conduit à un montant de 603 152 € de provision duquel est déduit les provisions déjà constituées au titre de contentieux ouverts pour 371 050 €. Il convient donc de constituer une provision complémentaire de 232 102€.

Au total, le montant des provisions à constituer au titre de l'exercice 2019 est de 2 679 336 €, répartis comme suit :

Provisions pour litiges	379 800 €
Provisions pour dégâts des eaux	347 000 €
Provisions pour risques portant sur des frais de personnels	258 450 €
Provisions pour pensions et obligations similaires	224 984 €
Provisions pour gros entretien	1 237 000 €
Autres provisions	232 102 €
<b>Total</b>	<b>2 679 336 €</b>

Les contentieux avec recours à un avocat hors personnel et pour dégâts des eaux sont détaillés individuellement. Pour des raisons de confidentialité, les contentieux avec des (ex) membres du personnel d'Eau de Paris sont regroupés sur une seule ligne.

**Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les provisions établies au titre de l'année 2019.**

Le Conseil d'administration,

Vu les articles R 2221-18 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris,

Vu l'instruction comptable M4-9

Vu le budget primitif 2019 et le budget supplémentaire 2019

Sur l'exposé du Vice-Président, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré : à l'unanimité

à la majorité  1 abstention

**DECIDE**

**Article 1er :**

Le Conseil d'administration approuve les provisions pour risques et charges pesant sur l'établissement comme suit :

**Provisions pour contentieux avec recours à un avocat**

Dossier	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/19
Poizot	Dégâts des eaux		2011	15 000,00 €		15 000,00 €
Rive gauche motos	Contestation facturation eau		2014	7 700,00 €	7 700,00 €	0,00 €
M Combes	Contestation facturation eau		2014	7 850,00 €		7 850,00 €
SOGECA	Contestation facturation eau		2014	16 300,00 €		16 300,00 €
SCI 23 rue du Mail	Contestation facturation eau		2014	60 500,00 €		60 500,00 €
ID Verde	Contestation facturation eau		2016	12 000,00 €		12 000,00 €
Les jardins de la Brie	réclamation suite application des pénalités prévues au marché de refecton de clotures		2016	58 000,00 €		58 000,00 €
M Combes	Contestation facturation eau		2017	31 115,00 €	31 115,00 €	0,00 €
M Zheng Zhou Feirong	Contestation facturation eau		2017	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
ACT Contrôle technique Autosur	Contentieux		2017	106 000,00 €	106 000,00 €	0,00 €
SNC Marignan	Contestation facturation eau		2018	6 600,00 €		6 600,00 €
ASL Wagram	Contestation facturation eau		2018	238 000,00 €		238 000,00 €
SDC 10 impasse Robert	fuite sur branchement de secours incendie	350 000,00 €	2019			350 000,00 €
OPEN CITY IMMOBILIER	Contestation facturation eau	23 000,00 €	2019			23 000,00 €
ANTLIS	Contestation facturation eau	6 800,00 €	2019			6 800,00 €
sous total		379 800,00 €		564 065,00 €	149 815,00 €	794 050,00 €

## Provisions pour dégâts des eaux

Dotations	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisionnel au 31/12/19
MUCEM	DEGAT DES EAUX		2013	15 000,00 €		15 000,00 €
DEGAT DES EAUX Rupture by-pass Pont National	DEGAT DES EAUX		2015	15 000,00 €		15 000,00 €
DEGAT DES EAUX Galerie Ilre	DEGAT DES EAUX		2015	15 000,00 €		15 000,00 €
SDC 6 rue Chéreau 75013 Paris	Réclamation suite fuite d'eau		2016	5 000,00 €		5 000,00 €
14 rue Georges Ville 75016	Infiltration d'eau propriété voisine réservoir Copernic		2016	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
Square Alboni 75016	Réfection pavage suite travaux sur canalisations d'eau dans une VPO		2018	15 000,00 €		15 000,00 €
178 rue du faubourg St Denis	DEGAT DES EAUX		2017	30 000,00 €		30 000,00 €
55-57 avenue de Versailles	DEGAT DES EAUX		2016	15 000,00 €		15 000,00 €
10-27 rue des thermopyles	DEGAT DES EAUX		2017	40 000,00 €		40 000,00 €
AFP 3 place Bourse	DEGAT DES EAUX		2017	100 000,00 €		100 000,00 €
Halle Freyinet	DEGAT DES EAUX		2017	100 000,00 €		100 000,00 €
SDC 142-144 rue Ordener	DEGAT DES EAUX		2018	58 000,00 €		58 000,00 €
Parking rue Charcot - SEMAFA	DEGAT DES EAUX		2018	100 000,00 €		100 000,00 €
Passage du Caire	DEGAT DES EAUX		2018	42 000,00 €		42 000,00 €
14 rue André Antoine 75018	Fuite provoquant un affaissement de chaussée	60 000,00 €	2019			60 000,00 €
14 villa Felix Faure 75019	Dégat des eaux suite à une fuite avant compteur d'un branchement en terre.	40 000,00 €	2019			40 000,00 €
Square Alboni 75016	Fuite branchement en terre créant dégat des eaux à 5 Immeubles de la VPO	50 000,00 €	2019			50 000,00 €
Parc des expositions 75015	Fuite sur réseau suite à des travaux effectués pour EDP	70 000,00 €	2019			70 000,00 €
Divers : Inondation 38 caves	Dégat des eaux suite à une fuite avant compteur d'un branchement en terre.	57 000,00 €	2019			57 000,00 €
83 rue de bagnol et 75020	Fuite d'une fontaine jardin suite à une réparation provoquant dégat des eaux dans un pavillon	20 000,00 €	2019			20 000,00 €
72 qual de l'hotel de ville 75004	Dégat des eaux suite à un remplacement de compteur général	50 000,00 €	2019			50 000,00 €
	Sous total	347 000,00 €		565 000,00 €	15 000,00 €	597 000,00 €

## Provisions pour dommages aux biens

Nature de la provision ou de la dépréciation	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisionnel au 31/12/19
Dommage aux biens	Incendie immeuble Wallace		2017	75 000,00 €		75 000,00 €
Dommage aux biens	incendie usine austerlitz		2017	75 000,00 €		75 000,00 €
	Sous total	0,00 €		150 000,00 €		150 000,00 €

## Provisions pour risques pour sur des frais de personnel

Nature de la provision ou de la dépréciation	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisionnel au 31/12/19
contentieux personnel	contentieux personnel	258 450,00 €	2012	950 020,00 €	651 630,00 €	556 840,00 €
	Sous total	258 450,00 €		950 020,00 €	651 630,00 €	556 840,00 €

## Provisions pour pensions et obligations similaires

Nature de la provision ou de la dépréciation	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisionnel au 31/12/19
Pensions et obligations similaires	Indemnités fin de carrière	224 984,00 €	2011	5 045 770,00 €		5 270 754,00 €
Pensions et obligations similaires	abondement CET	0,00 €	2013	1 176 370,50 €	34 675,00 €	1 141 695,50 €
	Sous total	224 984,00 €		6 222 140,50 €	34 675,00 €	6 412 449,50 €

## Provisions pour gros entretien

Nature de la provision ou de la dépréciation	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/19
Gros entretien	travaux curage	425 000,00 €	2014	4 965 000,00 €	430 000,00 €	4 960 000,00 €
Gros entretien	Renouvellement des CAG	812 000,00 €	2014	3 338 605,00 €	495 000,00 €	3 655 605,00 €
Gros entretien	Diagnostic amiante		2015	10 000 000,00 €		10 000 000,00 €
	Sous total	1 237 000,00 €		18 303 605,00 €	925 000,00 €	18 615 605,00 €

## Autres provisions pour risques et charges

Dossier	Objet	Dotations inscrites au budget de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2019	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/19
Ensemble des usagers	Dépréciation des créances	232 102,00 €	2019	0,00 €	0,00 €	232 102,00 €
sous total		232 102,00 €		0,00 €	0,00 €	232 102,00 €

### Article 2 :

Le Conseil d'administration mandate le Directeur général et l'Agent comptable d'Eau de Paris pour passer les écritures semi-budgétaires afférentes dans la section d'exploitation du budget 2019.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-après mentionnés

Pour Madame la Présidente du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris, en son absence,  
Le Vice-Président,  
François Vauglin



Délibération du Conseil d'administration du : **20 décembre 2019**

Affiché au siège de la régie le : **20 DEC. 2019**

Transmis au représentant de l'Etat le : **20 DEC. 2019**

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le : **20 DEC. 2019**



La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.